



« SECTION RANDO »

Union Sportive de Saint-Gilles

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

SAISON 2022 - 2023

« MARCHÉ NORDIQUE & RANDONNÉE PÉDESTRE »

Nom Prénom.....

Né(e) le..... Nationalité

Adresse

Code Postal Ville.....

Adresse mail.....

Téléphone domicile Portable

Choix des séances

Marche Nordique

mardi 9h00 à 11h30

vendredi 9h00 à 11h30

samedi 9h00 à 11h30

Cotisations : 70 €

60 € pour le 2^{ème} adhérent

Randonnée Pédestre

jeudi 13h45 à 16h30-17h00

Cotisations : 25 €

20 € pour le 2^{ème} adhérent

L'inscription étant définitive, aucun remboursement ne sera accordé en cours d'année.

Certificat médical obligatoire pour la marche nordique.

Je soussigné(e) déclare qu'à ma connaissance, je n'ai aucune contre-indication à la pratique des activités sports en général et plus particulièrement à la pratique de la randonnée pédestre.

Je reconnais avoir une assurance responsabilité civile.

J'autorise expressément les responsables de la section, ainsi que les ayants droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation au cours.

J'autorise la section Rando à traiter mes données personnelles afin de faciliter la communication et le suivi des adhérents, de la section avec l'USSG, pour l'année de l'adhésion. Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, la section et l'USSG s'engagent à préserver la confidentialité de mes données personnelles et à ne pas les diffuser à d'autres entités.

Je dispose également des droits à l'information, à la rectification et à la suppression de mes données personnelles en m'adressant à l'USSG, responsable des traitements par mail (ussg@orange.fr) ou par courrier.

Mention « lu et approuvé » + signature :

A le

Pour tous renseignements :

Thérèse BORGAT, tél 06.40.69.60.33, a.borgat@wanadoo.fr

Jean Pierre MARTIN, tél 06.02.73.16.64, jpimartin@free.fr

Mardi, vendredi et samedi de 9h00 à 11h30 – Jeudi de 13h45 à 17h.

Rendez-vous au parking de l'étang (avenue de l'Etang)

Reprise de l'activité le 13 septembre 2022

Bouteille d'eau conseillée.

